



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 12/07/16

Reçu en Préfecture le : 12/07/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 11 juillet 2016
D-2016/309

Aujourd'hui 11 juillet 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,
Mr Nicolas BRUGERE (présent à partir de 16h30)

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Alain SILVESTRE

Modification des tarifs d'utilisation des équipements sportifs. Avis. Autorisation

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, les tarifs d'utilisation des équipements sportifs sont soumis à votre approbation.

Nous vous présentons les modifications des tarifs pour les structures gérées par la Ville, à savoir les stades, les salles de sport et les piscines. Comme l'année précédente, les tarifs du Golf de Bordeaux-Lac seront délibérés prochainement pour une application à compter du 1^{er} janvier 2017. Cependant, les tarifs de l'Ecole de Golf s'inscrivent dans la continuité de la saison sportive 2015/2016, leur modification vous est donc présentée dès à présent.

Pour la saison 2016/2017, nous vous proposons une augmentation moyenne de 2% pour l'ensemble des tarifs, excepté pour l'Ecole de Golf, dont les tarifs restent identiques à ceux de 2015/2016.

Nous soumettons donc à votre agrément l'application, au 1^{er} septembre 2016, des dispositions annexées à la présente délibération concernant les équipements gérés par la Ville de Bordeaux et l'Ecole du Golf de Bordeaux-Lac.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 11 juillet 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Arielle PIAZZA

I- STADES ET SALLES DE SPORT

Les tarifs concernant la mise à disposition des équipements sportifs suivent une progression moyenne de 2%.

tarif 2015/2016	tarif 2016/2017
-----------------	-----------------

locations régulières

	tarif 2015/2016	tarif 2016/2017
clubs sportifs bordelais et partenaires institutionnels (Pompiers, Police, Gendarmerie, Armée, ASLMB (personnel municipal), structures relevant du secteur médical et socio éducatif, Opéra de Bordeaux.	Gratuité	Gratuité

sport relevant des clubs d'entreprise

	tarif 2015/2016	tarif 2016/2017
Sports collectifs extérieurs: Forfait une équipe à l'année (hors période de fermeture des équipements)	552,00	564,00
Sports collectifs extérieurs: Forfait deux équipes à l'année (hors période de fermeture des équipements)	883,00	902,00
Sports collectifs extérieurs: Forfait trois équipes à l'année (hors période de fermeture des équipements)	1 104,00	1 127,00
Sports collectifs extérieurs: l'équipe supplémentaire engagée à l'année	165,00	169,00
Sports collectifs de salle: forfait jusqu'à 4 heures hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	552,00	564,00
Sports collectifs de salle: forfait jusqu'à 6 heures hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	883,00	902,00
Sports collectifs de salle: forfait jusqu'à 8 heures hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	1 104,00	1 128,00
le créneau de 2 heures supplémentaires au-delà de 8 heures	110,00	113,00
l'aire de jeu à la journée pour rassemblement sportif	351,00	358,00
L'aire de jeu à la 1/2 journée pour rassemblement sportif	175,00	179,00

redevances manifestations à caractère payant

organisées par les clubs bordelais (% des recettes HT)	2%	2%
autres organisateurs (% des recettes HT)	4%	4%
stage payant à la journée	351,00	358,00
stage payant à la 1/2 journée	175,00	179,00

locations spécifiques

location horaire de la piste d'accélération moto pour des activités régulières	21,00	21,00
location ring de boxe	206,00	211,00
location journée salon d'honneur stade chaban delmas	773,00	789,00

Etablissements scolaires Collèges bordelais d'enseignement public relevant du Conseil Départemental

	Cf. Convention de réciprocité
--	--------------------------------------

Etablissements scolaires Collèges d'enseignement privé (hors équipements subventionnés)

l'heure de grande salle (+ 800 m2) durant la période scolaire	12,00	12,00
l'heure de petite salle durant la période scolaire	6,00	6,00
l'heure de piste d'athlétisme, terrain en herbe ou synthétique durant la période scolaire	9,00	9,00

II – PISCINES

Il a été procédé à une augmentation des tarifs de 2%, pouvant fluctuer du fait des arrondis, la moyenne totale d'augmentation des entrées étant portée à 1,93%.

1/ TARIFS PUBLICS

1.1 Entrées :

	Entrées			
	Tarifs 15/16 Résidants Hors Bordeaux	Tarifs 16/17 Résidants Hors Bordeaux	Tarifs 15/16 Résidants Bordelais	Tarifs 16/17 Résidants Bordelais
PLEIN TARIF <i>Individuels</i>				
Entrée unitaire	4,80 €	4,90 €	3,35 €	3,40 €
Abonnement 10 entrées	35,00 €	35,70 €	22,40 €	22,85 €
TARIF REDUIT *				
Entrée unitaire	3,45 €	3,50 €	2,05 €	2,10 €
Abonnement 10 entrées	24,80 €	25,30 €	16,80 €	17,10 €
<i>*Jeunes jusqu'à 25 ans et personnes âgées de + de 60 ans/Etudiants sur présentation de la Carte Etudiants/Personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif et accompagnateurs, Bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi sur présentation de justificatifs</i>				
TARIF FAMILLE **				
3 membres de la même famille	6 €	6 €	3 €	3 €
Par personne supplémentaire	2 €	2 €	1 €	1 €
Personnel Municipal	1 €			
Enfant – de 3 ans	Gratuité			

** La famille est une entité d'au moins 3 personnes soit 2 parents + 1 enfant OU 1 parent + 2 enfants

1.2. Leçons

Ecole Bordelaise des Activités Aquatiques				
	Tarifs 15/16 Résidents Hors Bordeaux	Tarifs 16/17 Résidents Hors Bordeaux	Tarifs 15/16 Résidents Bordelais	Tarifs 16/17 Résidents Bordelais
LECONS DE NATATION Enfants/adolescents/adultes (débutants, perfectionnement, aqua- phobie, sport océan)				
Leçon unitaire	10,70 €	10,90 €	7,25 €	7,40 €
Abonnement trimestre	90,00 €	91,80 €	63,00 €	64,20 €
Minis stages	36,80 €	37,50 €	24,80 €	25,30 €
ACTIVITES AQUATIQUE DES FAMILLES (pour un enfant et 2 parents maximum)				
Séance unitaire	10,70 €	10,90 €	7,25 €	7,40 €
Abonnement trimestre	90,00 €	91,80 €	63,00 €	64,20 €
ACTIVITES EVEIL AQUATIQUE (anciennement 3/6 ans)				
Séance unitaire	10,70 €	10,90 €	7,25 €	7,40 €
Abonnement trimestre	90,00 €	91,80 €	63,00 €	64,20 €
ACTIVITES (Aquagym, Aqua-jogging, Aquagym prénatale, sports océan)				
Séance unitaire	12,40 €	12,65 €	8,50 €	8,70 €
Abonnement trimestre	112,40 €	114,65 €	78,70 €	80,30 €
Abonnement annuel	303,00 €	309 €	212,00 €	216 €
SENIORS Leçons de natation (débutants, perfectionnement, aqua- phobie, activité senior)				
Séance unitaire	8,00 €	8,15 €	5,50 €	5,60 €
Abonnement trimestre	67,50 €	68,80 €	47,30 €	48,20 €
Aquagym senior				
Séance unitaire	9,30 €	9,50 €	6,40 €	6,55 €
Abonnement trimestre	84,30 €	86 €	59,10 €	60,25 €
Abonnement annuel	226,70 €	231 €	159,10 €	162,25 €

2/ Groupes

		Tarifs 15/16 Résidents Hors Bordeaux	Tarifs 16/17 Résidents Hors Bordeaux	Tarifs 15/16 Résidents Bordelais	Tarifs 16/17 Résidents Bordelais
GROUPE D'ENFANTS centres d'accueil et de loisirs ,itep, imp, hôpital de jour...	A l'unité	2,50 €	2,55 €	1,70 €	1,70 €
COMITE D'ENTREPRISES	A l'unité	3,45 €	3,50 €	2,20 €	2,25 €

3/ Scolaires

	Tarifs 15/16	Tarifs 16/17
Etablissements bordelais d'enseignement public ou privé sous contrat d'association relevant de la compétence Ville de Bordeaux et du Conseil Régional	gratuité	
Etablissements bordelais Collèges d'enseignement privé (par créneau)	34,30 €	34,95 €
Etablissements bordelais Collèges d'enseignement public relevant du Conseil Départemental	Cf. convention de réciprocité	
Autres établissements A l'unité	1,45 €	1,50 €

4/ Clubs

STAGES SPORTIFS (organisés par les Comités)	Tarifs 15/16	Tarifs 16/17
Bassin de 50m (ligne d'eau à l'heure) Bassin de 25m (ligne d'eau à l'heure) Bassin Ludique (la moitié du bassin)	18,00 € 10,20 € 45,20 € 22,60 €	18,35 € 10,40 € 46,10 € 23,05 €
STAGES ENTRAINEMENTS ET EXAMENS organisés par les associations ou clubs non bordelais les associations ou clubs non affiliés à une fédération délégataire, la Fédération Nationale des Maîtres nageurs Sauveteurs et la Fédération des Maîtres Nageurs Sauveteurs, les services Incendie et Secours, de Police et de l'armée Métropole ou Hors Métropole Bassin de 50 m (ligne d'eau à l'heure) Bassin de 25m (ligne d'eau à l'heure) Bassin Ludique (la moitié du bassin)	Paiement du droit d'entrée pour les participants + tarif forfaitaire suivants : 26,00 € 13,50 € 67,50 € 33,75 €	26,50 € 13,75 € 68,85 € 34,40 €
STAGES ENTRAINEMENTS ET EXAMENS organisés par les associations ou clubs bordelais (affiliés à une fédération délégataire)	Gratuité	
ENTRAINEMENTS DES CLUBS BORDELAIS (affiliés à une fédération délégataire) et des services incendie et secours, de police et de l'armée de la Métropole A l'exception des activités suivantes : . Plongée sous marine . Aquagym . Les cours 3/6 ans . Les cours bébés nageurs (0 à 3 ans) (par élève et accompagnateur Application du tarif forfaitaire, par créneau horaire, correspondant au surcoût en termes de fluides et de personnel)	gratuité	
COMPETITIONS 1- Organisées par les Clubs bordelais (affiliés à une fédération délégataire), l'USEP, l'UNSS, l'UGSEL	gratuité (sans entrée payante) dans le cas contraire, location fixée à 2 % des recettes spectateurs, déduction faite des taxes.	
2- Organisées par d'autres instances (Fédération, Ligues Comités, Associations et clubs non Bordelais....) Bassin de 50m par demi-journée . sans chronométrage électronique . avec chronométrage électronique	Location du bassin – en cas d'entrées payantes tarif augmenté d'un prélèvement de 4 % sur la recette spectateurs déduction faite des taxes 132,60 € 246,10 €	135 € 251 €

Bassin de 25m		
par demi-journée		
. sans chronométrage électronique	76,90 €	78,40 €
. avec chronométrage électronique	201,65 €	205,65 €

III- ECOLE DE GOLF BLUEGREEN

Les tarifs de l'Ecole de Golf du Golf de Bordeaux Lac pour la saison sportive 2016/2017 restent inchangés par rapport à ceux de la saison 2015/2016.

Ecole de Golf		Tarifs 2015/2016	Tarifs 2016/2017
Baby-golf (5/6 ans) 1 heure de cours par semaine		205 €	205 €
1 heure de cours par semaine encadrée par un moniteur diplômé d'Etat.	Participation aux compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac	250 €	250 €
Initiation/perfectionnement 1h30 de cours par semaine, encadrée par un moniteur diplômé d'Etat (36 semaines)	Participation aux compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac	275 €	275 €
Compétition (minimum drapeaux blancs) 1h30 de cours par semaine encadrée par un moniteur diplômé d'Etat pendant 30 semaines + 1h30 heures encadrées par un élève moniteur pendant 16 semaines	Participation aux compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac	320 €	320 €